Erquelinnes
Administration Communale d'Erquelinnes - 51, rue Albert 1er - 6560 Erquelinnes

Royaume de Belgique
Province de Hainaut
Arrondissement de Thuin

# RECOURS EN MATIERE DE PERMIS UNIQUE PUBLICATION

Le Collège communal d'Erquelinnes informe la population qu'en application des dispositions de l'article D29-22 du livre 1er du Code de l'environnement **un recours est introduit** contre la décision du 07/08/2026 du Fonctionnaire Technique et du Fonctionnaire Délégué **REFUSANT** le permis unique à ELAWAN ENERGY WALLONIE SA, dont le siège est situé à l'Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur pour construire et exploiter 4 éoliennes d'une puissance maximale totale de 16,8 MW ainsi qu'une cabine de tête, aménager des chemins d'accès et des aires de montage, poser des câbles électriques sur le territoire communal de Thuin dont le numéro de dossier de recours est 10025975 et le numéro de dossier de première instance est 10023225, permis unique de classe 1.
Situation du projet : NEW WIND RAGNIES – Chaussée de Charleroi (N53) à 6532 Thuin (Ragnies)

Les pièces à l'appui peuvent être consultées à l'Administration communale, Rue Albert 1er 51 à 6560 Erquelinnes, à dater de la présente publication, durant vingt jours, les jours ouvrables sur rendez-vous (*) :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (sans rendez-vous), mardi, mercredi et vendredi de 14h à 16h30 (sur rendez-vous), samedi de 9h à 12h00 (sur rendez-vous).

* Excepté le 26/09/2026

Auprès des agents communaux délégués à cet effet : Thibaud Lecut et Maxime Crevieaux

Contact : environnement@erquelinnes.be – 071/55.92.75 au plus tard la veille du jour choisi pour la consultation.

Le droit d'accès au dossier est ouvert à toute personne dans les limites prévues par le décret du 13 juin 1991, tel que modifié par le titre 1er de la partie III du Livre 1er du Code de l'Environnement concernant l'information, la sensibilisation et la participation du public en matière d'environnement.

Le recours sera instruit conformément à l'article 95 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Fait à Erquelinnes, le 11/09/2026

Par le Collège

La Directrice générale,

C. Defoy

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ERQUELINNES - HAINAUT -

Le Bourgmestre,

J. Delespinette